

Descriptif de la profession

Le technicien supérieur en Analyses de Biologie Médicale exerce son activité dans les laboratoires de biologie médicale humaine et vétérinaire et en qualité de technicien de recherche.

Les secteurs d'emplois qui lui sont accessibles sont très divers :

- Secteur de la **santé** : hôpitaux publics et privés, laboratoires, centre de transfusion, centres de lutte contre le cancer, anatomo-cytopathologie.
- Secteur de la **recherche** : laboratoires universitaires, industriels, INSERM, CNRS, Institut Pasteur.
- Secteur de la **médecine** et de la recherche vétérinaire.

Il est qualifié pour occuper des emplois nécessitant une **technicité élevée**, une **polyvalence** large, une certaine **autonomie** dans le choix et la réalisation des techniques, une **capacité critique** contribuant à la validation technique de l'analyse.

La variété des secteurs d'emplois et des activités du technicien supérieur exige une **bonne adaptabilité** tout au long de la carrière. Celle-ci ne peut être garantie que par une **forte culture scientifique et technologique** associée à un **sens** élevé **des relations** humaines et des responsabilités. L'objectif prioritaire de la formation est de répondre à ces exigences.

Poursuite d'études

Un décret du Ministère de l'Éducation Nationale permet d'octroyer 120 crédits ECTS aux titulaires d'un BTS, ceci permet donc d'envisager une poursuite d'études dans le cadre du parcours LMD en université.

D'autres parcours dans de nombreux domaines sont envisageables.

Contenu de l'enseignement technologique

Biochimie : biochimie structurale, analyse instrumentale, enzymologie, biologie cellulaire, biologie moléculaire, métabolisme, immuno-analyse, biochimie clinique.

Microbiologie : bactériologie générale, bactériologie systématique, microbiologie médicale, virologie, mycologie, parasitologie.

Hématologie : cytologie sanguine et médullaire, hémopathies, hémostase, immuno-hématologie, anatomopathologie

Immunologie : antigènes et anticorps.

Réactions antigènes : anticorps in-vitro, mécanismes de l'immunité.

Prélèvement sanguin.

Répartition des enseignements

	<u>1^{ère} année</u>	<u>2^{ème} année</u>
Français	2 h	1 h
Langue vivante étrangère (anglais)	2 h	1 h
Mathématiques	2,5 h	2 h
Sciences physiques et chimiques	4 h	2 h
Biochimie	8 h	6 h
Microbiologie	6 h	10 h
Hématologie - anatomocytopathologie	3,5 h	6 h
Immunologie	1,5 h	1,5 h
Préparation au certificat de capacité de prélèvements sanguins	0,5 h	-
Connaissance du milieu professionnel	1,5 h	3 h

Stages

12 semaines au cours des 2 années concrétisées par un **rapport de stage** et une **soutenance** qui fait partie de l'examen. Aidé par l'établissement, l'étudiant recherche le stage qui doit être réalisé dans le cadre et les responsabilités de la profession qu'il prépare.